

ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 2023 ET CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE AU CONGO-KINSHASA, UNE LONGUE ROUTE PARSEMÉE D'ÉCUEILS

« La souveraineté nationale appartient au peuple. Tout pouvoir émane du peuple qui l'exerce directement par voie de référendum ou d'élections et indirectement par ses représentants. Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. »

Art 5, Constitution de la RD Congo.

Alain NZADI-A-NZADI, S.J.,
Chercheur en
littératures
francophones.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en Chef
de *Congo-Afrique*.
nzadialain@
gmail.com

La RD Congo s'apprête à organiser son quatrième cycle électoral, depuis la chute du maréchal Mobutu, après ceux de 2006, 2011 et 2018. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a déjà rendu public son calendrier. Comme d'habitude, l'on a observé une ruée vers les bureaux d'enregistrement des candidatures aux différents postes à pourvoir.

Bientôt, le pays tout entier vibrera au rythme de la campagne électorale, avec son lot de promesses pompeuses de la part de différents candidats qui ne tarissent pas d'imagination pour s'attirer la sympathie des électeurs éventuels, même si l'expérience montre que ceux-ci ne servent souvent que de marchepieds vers l'ascension sociale qui reste, pour la plupart des candidats, la raison d'être de leur engagement en politique.

Pourtant, les élections de décembre 2023 au Congo-Kinshasa sont supposées représenter une étape cruciale pour le pays, même si l'on sait, en même temps, qu'elles constituent une entreprise complexe et difficile. En effet, la RD Congo a une histoire mouvementée marquée par des conflits, des troubles politiques et des défis socio-économiques colossaux ; ce qui fait des élections un processus délicat à mettre en œuvre. En plus, la mosaïque des regroupements et partis politiques, qui trustent les sommets par leur nombre impressionnant, complexifie davantage le processus et brouille les cartes politiques.

Les élections sont, aux yeux de beaucoup, le point d'orgue de la gouvernance démocratique. Elles donnent l'occasion au peuple de se choisir les meilleurs représentants pour présider aux destinées de toute la nation. J'estime donc qu'il est important d'amorcer une réflexion de fond sur la valeur que nous accordons aux élections dans notre jeune démocratie congolaise. Car, comme le fait remarquer Jacques Djoli dans sa lecture des différents cycles électoraux qu'a connus le pays depuis 2006, il est regrettable de constater que ceux-ci semblent, d'un cycle à l'autre, perdre en qualité. Aussi l'opinion publique avait-elle espéré que des réformes substantielles seraient initiées lors du cycle électoral en cours, pour corriger les tares des trois cycles précédents (2006, 2011 et 2018). Cependant, Jacques Djoli constate que les réformes réellement adoptées semblent reprendre les faiblesses antérieures et s'avèrent donc être plutôt des ratés. En effet, de nombreux écueils obstruent encore le chemin qui mène non seulement vers des élections inclusives, transparentes et apaisées, mais aussi vers la consolidation de la gouvernance démocratique en RD Congo. Quels sont-ils ?

(1) Politique et valeurs morales : une paire encore à concilier...

Insinuer que la politique congolaise se caractérise principalement par l'inconstance et l'inconsistance des acteurs qui l'animent ne serait pas une description dénuée de fondement. Une observation attentive de la scène politique congolaise permet de se rendre compte de la transhumance presque malade de ses acteurs. J'avais déjà formulé la même remarque en octobre 2019 : « Si la RD Congo doit inverser le phénomène de sous-développement et s'attaquer aux défis du chômage ou du sous-emploi, il est urgent que surgisse une nouvelle classe politique qui croit aux valeurs et qui a des idéaux à défendre, sans vaciller à la moindre brise qui titille leur porte-monnaie. Le pays mérite certainement mieux qu'une cohorte de politiciens atteints de transhumance intempestive, frappant d'ostracisme la majorité des citoyens condamnés à vivre des miettes qui tombent de la table richement garnie de ceux qui sont supposés être leurs porte-parole. »¹

Comme le souligne Ngoma-Binda dans sa réflexion sur la prolifération des partis politiques dans l'univers congolais, « en République démocratique du Congo, les partis politiques naissent au gré des vagues sentimentales et des intérêts les plus copieux escomptés par leurs créateurs, sans égard du tout pour l'intérêt à devoir accorder au peuple ». Effectivement, il est aberrant de compter près de mille partis politiques au pays, partis dont les objectifs semblent, en tout cas pour la plupart, aux antipodes de l'intérêt du peuple et de la nation. D'ailleurs, les regroupements politiques congolais ressemblent aux châteaux de carte au service du mieux offrant. Ils

1 Alain NZADI, « Transhumance politique sans idéal : un fléau à exorciser en RD Congo », in Congo-Afrique n°538 (octobre 2019), p. 775.

s'écroulent aussitôt que les intérêts se déplacent d'un camp vers un autre. L'on a ainsi des alliances politiques qui se composent et se décomposent au gré du vent ou des humeurs de « l'autorité morale ». En cause, une classe politique instable, sans racines idéologiques, qui semble avoir pour totem la transhumance au gré des intérêts souvent nombrilistes.

Certains acteurs politiques éhontés n'hésitent pas à répondre allègrement, lorsqu'on leur reproche leur instabilité de convictions, que « la politique est dynamique ». Mais, *dynamisme et convictions morales ou croyance aux valeurs* devraient-ils forcément s'opposer ? *Dynamisme et transhumance sans idéologie politique claire* devraient-ils absolument rimer ?

L'inconsistance des convictions politiques et l'inconstance des positions idéologiques rendent le jeu politique congolais illisible, comme s'emploie à le démontrer Trésor Kibangula qui analyse ici l'évolution des dynamiques politiques après la fin de la coalition FCC-CACH, spécialement son impact sur le processus électoral en cours. La fragmentation du paysage politique congolais pose ainsi des défis énormes qui affaiblissent la consolidation d'un soutien populaire suffisant pour un candidat ou un parti. D'autre part, la division de l'opposition et son manque de racines idéologiques profondes amoindrissent ses chances de se positionner en alternative crédible au parti au pouvoir.

Ces points d'attention relevés ci-haut renforcent la conviction que renouveler la classe politique congolaise est un impératif citoyen et patriotique. Le pays a grandement besoin d'une classe politique qui croit aux valeurs morales à défendre. La politique est par essence le service du peuple et la promotion du bien commun. L'engagement politique devrait donc obéir aux valeurs à défendre et non aux *egos rodomont* à affirmer, encore moins au positionnement social à conquérir à tout prix ! Il faut concilier la paire « politique et valeurs morales » pour inscrire le pays sur le chemin d'un développement durable.

(2) CENI et différentes Cours : au-delà des défis logistiques à relever, il y a également une indépendance qui reste à conquérir...

L'organisation d'élections libres et équitables dans un pays aussi vaste et diversifié que la RD Congo est réellement un défi logistique majeur. En effet, le pays est le deuxième plus grand en Afrique et compte une population de plus de 100 millions d'habitants répartis sur un territoire non seulement immense mais surtout dont les infrastructures routières ou ferroviaires ne respectent ni l'explosion démographique ni le déploiement géographique des zones habitées. Dans un tel contexte, assurer l'accès aux

bureaux de vote et le déploiement adéquat du matériel électoral dans toutes les régions est une tâche monumentale ; cela tient presque de la gageure ! Il aurait donc fallu que les différentes étapes du processus électoral soient suffisamment étalées dans le temps pour permettre une mise en œuvre plus efficace et plus efficiente.

Outre ces défis logistiques titanesques, la plupart des analystes reconnaissent que l'institution organisatrice du processus électoral (CENI) et les autres institutions qui interviennent dans le contentieux électoral (Cours et tribunaux), sont loin de s'affranchir de l'emprise des politiques, particulièrement des autorités politiques au pouvoir. Celles-ci seraient accusées, à tort ou à raison, par l'opposition politique et par une partie de la société civile, d'entretenir sciemment une inféodation malsaine de la CENI et des cours et tribunaux intervenant dans le processus électoral dans son ensemble.

Inutile de rappeler que les cycles électoraux précédents ont généralement été entachés d'accusations de fraude électorale, de corruption et de violence politique. Etant donné que ces accusations, souvent fondées, ont causé des tensions et des conflits dans le passé, il est crucial que les autorités électorales prennent des mesures appropriées pour garantir l'intégrité du processus électoral en cours et restaurer la confiance des électeurs.

Au-delà des défis à relever, la CENI et les autres organes d'appui à la démocratie ont donc intérêt à (re)conquérir leur indépendance pour rassurer les différentes parties prenantes au processus électoral en cours.

(3) Une société civile à la solde des politiques ?

Il est de notoriété publique que la société civile joue un rôle crucial non seulement dans la réussite d'un processus électoral ponctuel, mais aussi dans la vitalité de la démocratie dans un Etat de droit. Elle accompagne le processus électoral grâce à son expertise et à une surveillance citoyenne pour en garantir l'intégrité et la transparence. Car, l'on ne doit pas oublier qu'en démocratie, le respect de la volonté du peuple est le fondement de la légitimité du pouvoir politique. Or, pour que cette volonté soit respectée, le processus électoral doit être entouré de garde-fous pour éviter les dérapages éventuels des institutions qui en détiennent les clés de réussite, à savoir la CENI et les Cours et tribunaux.

Ainsi, le pays a besoin d'une société civile apolitique capable de se défaire de la mainmise et des manipulations des acteurs politiques de tous bords. Pour paraphraser Tryphon Bonga dans un article paru dans *Congo-Afrique*², dans un contexte où les débats politiques se polarisent à l'évidence

2 Tryphon Bonga, « De qui la société civile doit-elle être l'alliée en République démocratique du Congo ? », in *Congo-Afrique*, n°508 (octobre 2016), pp. 746-757.

sur les positions de la majorité au pouvoir et de l'opposition politique, il est important et urgent de convoquer un troisième acteur non moins important de la vitalité de notre jeune démocratie, lequel acteur semble s'ignorer ou est tout simplement mis de côté, alors que son dynamisme est censé non seulement tempérer l'égoïsme des uns et des autres mais qu'il doit surtout se poser en force de propositions. Cet acteur incontournable est la société civile.³ Pour répondre à la question que sa réflexion pose, Tryphon Bonga conclut que le principal allié de la société civile n'est ni le pouvoir ni l'opposition dont le seul but est de conquérir le pouvoir ou de le maintenir ; son véritable et principal allié est le peuple.⁴

Dès lors, il serait regrettable que la société civile perde de vue cette noble mission qui est la sienne pour se fourvoyer dans les manipulations politiques qui n'obéissent qu'aux intérêts souvent égoïstes des acteurs politiques. Qu'elle ne se méprenne donc pas. Elle doit continuer à jouer ce rôle acoustique pour le peuple en prêtant sa voix aux causes et catégories sous-représentées ou simplement ignorées⁵. Dans ce sens, l'observation citoyenne du processus électoral doit être le gage du respect de la volonté du peuple dont la société civile est censée jouer le rôle de héraut.

Pour donner une chance à la démocratie au Congo-Kinshasa, il est impératif que la société civile se réapproprie son rôle de sentinelle et de porte-voix. La gouvernance démocratique se verrait effectivement renforcée si la société civile comprend qu'elle a un rôle-pivot à jouer dans le processus du développement du pays. Les erreurs de 2018 ne devraient donc plus se répéter. En effet, au lendemain de la proclamation des résultats du scrutin de décembre 2018, l'on a observé, avec amertume, une fracture au sein de la société civile congolaise avec des « pro-pouvoir » et « pro-opposition ». Or, la meilleure attitude aurait été d'analyser à froid le processus électoral dans son ensemble, en prenant la distance qu'il faut, afin de dénoncer les antivaleurs et d'en tirer les leçons susceptibles d'améliorer les processus électoraux futurs. Verra-t-on enfin une société civile complètement affranchie de l'emprise des politiques; une société civile militante et véritablement actrice de changement dans la société congolaise ? En tout cas, il en va de l'avenir de la nation !

(4) Insécurité et montée des discours qui attisent la haine et la violence : une équation encore à résoudre...

La situation sécuritaire du pays est un facteur capital à prendre en compte. Certaines régions de la RD Congo sont en proie à des conflits armés et à des groupes rebelles ; ce qui pourrait entraver la tenue d'élections dans

3 Tryphon Bonga, art.cit., p. 746.

4 Tryphon Bonga, art.cit., p. 756.

5 Tryphon Bonga, art. cit., p. 757.

ces zones. Assurer la sécurité des électeurs et des travailleurs électoraux dans ces régions sera un défi majeur pour les autorités.

L'analyse de l'honorable Jean-Baptiste Kasekwa sur l'état de siège et l'insécurité à l'EST de la RD Congo et à Kwamouth tombe donc à point nommé. Pour lui, l'état de siège et l'insécurité persistante à l'Est de la RD Congo et à Kwamouth empiètent gravement sur le caractère libre, inclusif, transparent et apaisé du processus électoral en cours.

Dès lors, pour promouvoir la paix sociale et prévenir des violences éventuelles avant, pendant et après le scrutin de décembre 2023, le gouvernement congolais a tout intérêt à s'investir davantage dans la sécurisation de sa population, particulièrement des zones de guerre. Par ailleurs, l'insécurité n'est pas uniquement liée aux conflits armés à l'est du pays. Elle est aussi causée par une montée inquiétante des discours qui attisent la haine et tirent sur la corde tribale. Dans un tel environnement assez explosif, Rigobert Minani estime qu'organiser un cycle électoral paisible doit obéir à des préalables à respecter, notamment, la garantie d'indépendance et de transparence de l'institution organisatrice du processus électoral, à savoir la CENI. En effet, la violence électorale n'est pas une fatalité contre laquelle le pays est dépourvu de moyens de prévention. Il suffit de jouer le jeu de la transparence et de l'inclusivité pour que la paix sociale soit au rendez-vous.

On l'a bien compris, les élections de décembre 2023 en RD Congo sont donc confrontées à de nombreux défis, notamment, logistiques, politiques, socio-économiques et sécuritaires. Pour en assurer la réussite et en garantir l'intégrité et la transparence, il est important que les autorités électorales prennent le taureau par les cornes et rassurent toutes les parties prenantes au processus par des choix qui privilégient l'intérêt de la nation et des électeurs. ■